

## **DECISIONS DU CONSEIL**

Extrait des décisions du Conseil communal du 13 novembre 2018

**Au cours de sa séance du 13 novembre 2018, le Conseil a notamment :**

### **RESSOURCES HUMAINES**

- décidé l'engagement de M. Francis Dorsaz en qualité de concierge 100 % à l'école de Saxé et UAPE
- décidé l'engagement de M. Dennis Schaller en qualité d'apprenti employé de commerce de 2ème année

### **MA2 RHÔNE3 FULLY**

- pris note que les travaux vont commencer depuis le dépôt de la Louye (ST-SI) en direction de Branson

### **COMMERCES – PROLONGATION D'HORAIRE, NOCTURNES**

- décidé d'autoriser, sur préavis de la Com'art, l'ouverture du dimanche 23 décembre 2018 de 09h00 à 18h00 en respectant la nouvelle législation

### **SECURITE PUBLIQUE – DANGERS NATURELS**

- pris note que M. Bernard Guex est nommé pour le prix régional de la sécurité BPA

### **AGRICULTURE – FLAVESCENCE DOREE**

- pris note qu'elle était éradiquée sur le territoire communal
- accepté la demande du Canton de prendre en charge les factures de ceps isolés concernant la flavescence dorée

### **TOURISME**

- accepté la suggestion faite d'ajouter sur la confirmation de réservation du couvert de la Châtaigneraie une notice qui préciserait qu'en cas d'infraction et amendes (nuisances sonores), les frais seront mis entièrement à charge du locataire du couvert
- décidé de demander à la police communale d'effectuer des contrôles à ce même couvert

### **ECOLES PRIMAIRES**

- décidé d'adhérer à la proposition du Département d'augmenter les heures d'enseignement aux élèves de 1H et 2H

### **SERVICES INDUSTRIELS**

- décidé d'adjuger au bureau Geo2rives les travaux d'ingénieurs concernant le PGEE Branson
- décidé d'attribuer les travaux de génie civil au consortium Fleutry-Sabeco concernant la Route 73 (Rond-point Avenir – Belem)
- décidé d'attribuer les travaux d'appareillage à l'entreprise Stéphane Bourgeois concernant la Route 73 (Rond-point Avenir – Belem)

## **LOISIRS – SPORTS – CULTURE – INFRASTRUCTURES CULTURELLES**

- alloué un soutien financier de Fr. 300.00 à l'Hospice du Gd-St-Bernard

### **MERITES 2019**

- décidé les mérites sportifs suivants :
  - Mérite sportif individuel de Fully 2018 décerné à Madame Silke Pan : résultats en handbike
  - Mérite sportif de Fully 2018 décerné à la 1<sup>ère</sup> équipe masculine du VBC Fully : promotion de l'équipe en Ligue B
  - Mérite sportif de Fully 2018 décerné au Team La Trace, par son comité : 20 ans de la société
  - Prix d'encouragement sportif de Fully 2018 décerné à Mlle Kristina Cittolin, gymnastique rythmique
- décidé le mérite culturel suivant :
  - Mérite culturel de Fully 2018 décerné à Li Rondénia, par son comité : 50 ans de la société
- décidé le mérite social suivant :
  - Vente-échange Fully, par Madame Vanessa Crettex, Présidente

### **RECONNAISSANCES SPECIALES 2019**

- décidé les reconnaissances spéciales suivantes :
  - Monsieur Roland Bruchez : 70 ans de chant en 2018
  - Monsieur Michel Lovey : 70 ans de chant en 2019

### **TRAVAUX PUBLICS - SECURITE ROUTIERE – VOIRIE**

- accepté la création d'une commission ad hoc pour étudier la mobilité douce, composée de Mme Caroline Ançay, MM. Stéphane Bessero, Emmanuel Carron, Yvan Filliez, Alexandre Roduit et Didier Liard ; la police sera intégrée à cette commission
- décidé d'attribuer au bureau Alpatec l'étude d'avant-projet pour la mise en séparatif de la Rue des Condémines au Canal LSF
- accepté d'allouer un montant annuel de Fr. 1'000.- à l'Asofy pour la journée « Clean up day »

### **PEREQUATION FINANCIERE**

- pris note que la Commune de Fully touchera un montant de Fr. 3'328'428.- pour l'année 2018

### **OFFICE DES AMELIORATIONS STRUCTURELLES**

- pris note des changements opérés dans l'office, à savoir, dès le 1er novembre 2018, Mme Aude Bussard, ingénieure d'arrondissement en génie rural, sera la personne de contact pour toutes demandes de soutien liées aux projets d'améliorations structurelles et M. Grégory Borgeat pour le domaine des constructions rurales